



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Soutien de la CGT aux militants de l'Union des Syndicats du Tchad (UST)

Le 14 mai 2022, la coalition citoyenne des organisations de la société civile TIIAKIT TAMMA dont fait partie l'union des syndicats du Tchad (UST) organisait des mobilisations et des manifestations dans le pays afin de contester le soutien de la France à la junte militaire au pouvoir, et de réclamer un retour à la démocratie au Tchad. En effet, en avril 2021, à la mort d'Idriss Deby, après plus de 30 années de règne sans partage, son fils a pris le pouvoir suite à un coup d'État.

Lors des obsèques du père Deby, le seul chef d'état occidental présent était Emmanuel Macron, validant et légitimant ainsi de fait cette junte et le règne de la famille Deby, fidèles alliés du pouvoir Français dans la région du Sahel. Par cet acte, le président Français confirmait si c'était nécessaire que la Françafrique est toujours vivante.

C'est donc légitimement que nos camarades de l'UST réclament l'arrêt du soutien de la France à cette dictature.

La coordination de la jeunesse Tchadienne dénonce et condamne : « (...) avec la dernière énergie l'implantation d'une importante base militaire française à Wour dans le nord du Tchad. L'armée française, avec la complicité du régime tchadien, accélère ces derniers jours la construction de cette infrastructure rejetée par la majorité de la population du Tibesti. Cette base a des conséquences néfastes sur la population, l'environnement et les ressources. L'armée française interdit actuellement l'accès à certaines zones de pâturages et d'eau ainsi qu'à certaines mines d'or. Un plan de pillage de l'or n'est pas à écarter ».

Lors des manifestations du 14 mai dernier, notre camarade, le Secrétaire Général de l'UST Gounoung VAIMA GAN-FARE, en compagnie de Me KOUDE MBAINAISSEM, et d'autres leaders de la société civile et chefs de partis politiques, ont fait l'objet d'arrestations arbitraires par les services de renseignements généraux du Tchad. Leurs familles sont restées sans nouvelles d'eux jusqu'au 17 mai, craignant le pire. Nos camarades de l'UST nous informent qu'ils sont désormais officiellement en état d'arrestation et emprisonnés à la maison d'arrêt de N'Djamena et que leur audience est fixée au 6 juin.

L'UST se déclare « Préoccupée par leurs conditions de détention et afin de leur garantir assistance juridique, sanitaire et sécuritaire adéquate, l'Union des Syndicats du Tchad appelle à leur libération immédiate et sans condition. Nous rappelons que leur arrestation peut attiser la tension auprès des citoyens et pourrait occasionner un soulèvement populaire ».

La CGT s'associe à l'appel formulé par de nombreuses organisations syndicales Africaines ainsi qu'à celle de la CSI qui déclare que « Nous trouvons aussi inacceptable la manière dont « l'arrestation » s'est déroulée, comparable à un enlèvement bien orchestré. Le Camarade Gounoung Vaima GAN-FARE, en tant que Secrétaire Général de l'Union des Syndicats du Tchad (UST), est un membre distingué du Conseil Général de la CSI-Afrique. Il est un ardent défenseur de la justice sociale, panafricaniste engagé qui œuvre, au nom de l'UST, de manière responsable et transparente à l'édification de la nation tchadienne et au retour de l'ordre constitutionnelle ».

La CGT appelle le gouvernement Français à signifier immédiatement aux autorités Tchadiennes l'illégalité de tels actes contrevenant au droit de manifester édictés par l'OIT, et demande que nos camarades de l'UST et toutes celles et ceux qui ont été arrêtés retrouvent dans les plus brefs délais leur liberté.

Nous appelons également l'état Français à cesser toute coopération et tout soutien quel qu'il soit au régime dictatorial Tchadien ! Nous apportons tout notre soutien à nos camarades de l'UST et aux manifestants dans cette lutte légitime et leur affirmons notre solidarité fraternelle.

Montreuil, le 20 mai 2022